

**- Retour d'expérience -
Programmation des études et recherche
nécessaires à la gestion d'une maladie émergente**

Auteurs : RFSA-Groupe 2

Ce document a été rédigé sur la base du retour d'expérience sur la mise en œuvre du programme d'études et recherches sur la FCO

Etape 1. Choix des questions de recherche et d'études à explorer lors d'une maladie émergente
--

1.1 Remarques générales sur la procédure à suivre

- Selon la typologie de la maladie émergente (épizootique, zoonose alimentaire ou non alimentaire, vectorielle..), identifier les points de connaissance majeurs à acquérir pour définir des actions de recherche ;
- Identifier les actions à conduire en : épidémiologie, surveillance, diagnostic, prévention, traitement, vaccination, effet maladie, impact économique, impact sociologique, dimension zoonotique, dynamique spatio temporelle, répartition géographique, dynamique des vecteurs....
- Mobiliser les instituts de recherche impliqués et les équipes de recherche dont les disciplines sont essentielles pour la conduite des actions : bactériologie, virologie, parasitologie, immunologie, épidémiologie, vectorologie, etc...
- Associer à la démarche tous les partenaires industriels et professionnels : instituts techniques, GDS, GTV, LVD...
- Anticiper les contraintes pour le transfert des connaissances

1.2 Qui établit les questions? Identification des acteurs

Contribution du Copil du RFSA étendu aux spécialistes de la maladie ou des filières touchées pour fixer un cadre de l'action :

- Initier une réflexion immédiate avec les partenaires essentiels à associer ;
- A partir des connaissances disponibles, faire l'inventaire des filières concernées par le problème émergent ; à l'issue de cette première étape, dresser la liste des organismes concernés, en privilégiant les structures techniques (ne pas confondre les aspects syndicaux et techniques). Attention, selon l'impact de la maladie émergente, les questions peuvent aussi bien concerner l'amont des filières (élevages) que l'aval (transporteurs, marchés et centre de rassemblement, abattoirs, transformateurs, ...)
- Mettre à jour cette liste au fur et à mesure des remontées d'informations auxquelles sont associés les acteurs mobilisés.

1.3 Inventaire des questions et actions à conduire

- Initier des réunions techniques (de préférence physiques ou sinon téléphonique) avec les acteurs identifiés : recherche et expertise, industriels, instituts techniques, professionnels, laboratoires de diagnostic afin de faire l'inventaire des problèmes soulevés et des questions et actions de recherche et d'études en découlant ;
- Contribution finale du COFIL du RFSA afin de définir la liste des questions et actions de recherche et d'études à conduire et à proposer aux financeurs éventuels.

Etape 2. Définition des travaux à engager

2.1 Etat des lieux préliminaire

Les questions collectées par les partenaires doivent être soumises à la communauté scientifique de sorte de :

- identifier les réponses déjà existantes dans des publications européennes ou internationales
- prendre connaissance de travaux déjà engagés par des équipes scientifiques et techniques sur les sujets ciblés
- recenser les équipes et équipements susceptibles de travailler sur les questions de recherche.

Cette étape doit être construite par les instituts techniques, les équipes de recherche de santé animale et de santé humaine des secteurs publics et privés, invités et pilotés par le Ministère en charge de la recherche (DGRI) ou le ministère en charge de l'agriculture (DGER ou DGAI).

2.2 Synthèse des premières réponses existantes - Définition des priorités

La confrontation entre les questions identifiées et les réponses produites par des travaux déjà publiés ou en cours permet d'apporter quelques premières réponses et lister les actions restant à mettre en place ou à renforcer.

Les priorités seront ainsi définies :

- Un ou deux chercheurs font la synthèse des réponses déjà apportées par la littérature
- Le Copil du RFSA propose la liste des actions à conduire avec un argumentaire sur l'importance et le caractère urgence/ court terme/ long terme de chaque action
- le gestionnaire du risque (MAAP/DGAI) indique le niveau de priorité qu'il donne aux différentes actions.

2.3 Définition des protocoles et identification des réseaux d'exploitations et dispositifs expérimentaux disponibles.

Après définition des priorités et du plan d'action, un coordinateur est identifié et, pour chaque thème du plan d'action, un responsable est désigné afin d'assurer la circulation de l'information, coordonner les différentes études, élaborer des fiches de projets, un programme d'études et les protocoles nécessaires.

Proposition pour définir le vocabulaire :

- le programme est l'ensemble des travaux /études qui seront conduits
- le programme est divisé en thèmes et au sein de chaque thème, il peut y avoir plusieurs études ou expérimentations, en particulier des expérimentations de terrain.

Il en résulterait :

- un coordinateur global du programme (ou un Copil restreint à 2 ou 3 membres)
- un responsable (ou un coordinateur) par thème
- un chef de projet et une équipe pour chaque étude ou expérimentation.

Définition des protocoles

Les équipes concernées et les scientifiques impliqués définissent les protocoles à mettre en œuvre pour la conduite des études et recherches dans le cadre du programme défini. Ce protocole est transmis à chaque responsable de thèmes.

Les protocoles sont communiqués au Copil du RFSA, pour information et pour s'assurer qu'ils permettent bien de répondre aux questions posées.

Recrutement des animaux et supports biologiques d'expérimentation

La nature des thèmes retenus et des protocoles nécessaires, élaborés pour la réalisation du programme, détermine les essais expérimentaux ainsi que, le cas échéant, les animaux à utiliser (espèces(s), types d'installation, nombre d'animaux, durée de l'expérimentation). Les scientifiques responsables des actions décidées et leur structure sont chargés de l'identification des plateformes expérimentales, des fermes expérimentales susceptibles d'assurer les prestations associées aux programmes de recherche pour réaliser les essais envisagés. Dans certains cas, en particulier lorsque des études de terrain seront nécessaires, ce travail d'identification pourra concerner des exploitations. Cette démarche passe donc par le recensement des plateformes et des fermes expérimentales existantes (AFSSA/INRA/ENV/Instituts techniques/Organisations de sélection/ terrain), leur disponibilité, leur adéquation avec les objectifs des essais (confinement/statut sanitaire et situation épidémiologique...). Le protocole lui même détermine le statut des animaux utilisés pour les essais : SPF (exempt d'organismes pathogènes spécifiques), infectés expérimentalement ou naturellement/non infectés, vaccinés /non vaccinés...et cela conditionne l'origine des animaux (élevages expérimentaux, élevages conventionnels/ biologiques, organisations de sélection et centre d'insémination artificielle...).

Si des enquêtes terrain doivent être réalisées, il est extrêmement important de s'efforcer de coordonner les actions afin d'être ultérieurement en situation favorable pour exploiter scientifiquement les données recueillies.

2.4. Recherche des financements

Chaque action étant déclinée par un protocole d'étude et un budget détaillé, la liste des actions classées par priorité(s) est soumise à un comité de potentiels contributeurs au financement des études, identifiés par le groupe 2 du RFSA.

Ce comité rassemble toutes les parties prenantes impactées par la maladie ou susceptibles de l'être dont il peut être espéré une contribution financière :

- les interprofessions/syndicats/chambres consulaires concernés,
- les secteurs industriels touchés en aval

- les banques et assurances engagées sur le secteur agricole
- les industries ayant un intérêt au développement des études (Pharmacie /biologie /équipement vétérinaire)
- les collectivités locales.

Le comité de financeurs associe en outre les gestionnaires de fonds publics d'Etat : France-Agrimer, Agence Nationale pour la Recherche (ANR), et ministères chefs de file sur des programmes susceptibles d'être mobilisés.

En fonction du nombre de contributeurs potentiels et de la multiplicité des thèmes/espèces à traiter, les actions à conduire seront réparties en plusieurs volets, chaque volet faisant l'objet d'un fond de contribution.

Les actions de recherche de plus long terme seront en outre portées par le groupe 3 du RFSA auprès de la DG Recherche de la Commission européenne via les canaux ad hoc.

Etape 3. Définition/construction des outils pour la mise en place des actions du programme

Le pilotage du programme est confié à un **coordinateur** au sein de l'organisme qui est le plus au cœur de la problématique scientifique et sanitaire, qui a les capacités organisationnelles et financières et dont les missions répondent aux objectifs essentiels du programme. Son rôle de coordination doit permettre le démarrage le plus rapide possible du programme avec la mise en place des **conventions** nécessaires, la coordination des actions, la désignation des **coordinateurs des thèmes**.

Le coordinateur doit disposer d'outils permettant :

- d'organiser les relations avec le ou les financeurs,
- d'organiser la circulation de l'information entre les équipes impliquées,
- réaliser des bilans périodiques, impulser des rapports d'étapes et mettre en forme le/les rapport(s) définitif(s).

Un site banque de données consultable par tous doit être élaboré où les comptes-rendus de réunions, les résultats et les rapports seront consignés.

Collecte de données

Retour d'expérience lors de la crise FCO :

Lors de la crise FCO, il est apparu des difficultés pour récolter les données du terrain, ce qui a conduit à retarder le démarrage de certaines actions voire la mise en œuvre de certaines études qui nécessitent des données épidémiologiques ou relatives aux animaux vaccinés fiables et disponibles rapidement. Ces problèmes n'étaient pas inhérents au programme lui-même et ne trouvent pas de solution simple pour les acteurs. Une telle difficulté doit être prise en compte dès le début afin que les acteurs des actions et les scientifiques chargés notamment des études d'épidémiologie puissent disposer de toutes les données disponibles du terrain, relatives aux foyers, à l'évolution de la situation épidémiologique, aux résultats des diagnostics réalisés et à la mise en œuvre des mesures de gestion.

Solutions à envisager:

- pour la collecte de données propres à la crise, il convient de considérer :
 - la nécessité d'impliquer très rapidement les réseaux de terrain dans la récupération puis la remontée des informations disponibles (qui ensuite peuvent ne plus l'être)

- la difficulté de cet exercice qui nécessite beaucoup d'énergie de persuasion, de relance et d'encadrement,

Prévoir l'implication dès le montage du projet des structures techniques du développement agricole dans la collecte de ces données. En effet, une grande partie des travaux conduits, notamment par les instituts techniques, est basée sur la récolte de telles données ; ils bénéficient donc d'un savoir-faire spécifique... Attention, cette phase de récolte de données de terrain nécessite la mise en place d'une véritable organisation pour impliquer les différents acteurs et un véritable encadrement de la remontée de ces données souvent couplée à une incitation financière... C'est une phase lourde et fastidieuse qui ne se résout jamais (ou que très partiellement) par l'envoi d'un simple courriel ou courrier.

- pour la collecte de données centralisées (par les pouvoirs publics, les réseaux de diagnostic, de référence, etc), il convient de considérer :
 - la qualité et le temps de la remontée de ces données centralisées; l'opportunité d'une procédure exceptionnelle de collecte et transmission
 - les modalités de mise à disposition dans un temps très court, voire en temps réel, de ces données centralisées pour alimenter les études programmées.

Etape 4. Coordination de l'avancée du programme

Mise en place, par le coordinateur du programme, de réunions régulières pour échanger :

- sur l'état d'avancement des conventions de financement
- sur l'état d'avancement des travaux. Ces réunions auront lieu au minimum tous les 3 mois, et pourront se faire sous forme de réunions téléphoniques. Elles réuniront le COPIL et l'ensemble des responsables par thème et les chefs de projets par action. Elles se concrétiseront par la mise à jour des fiches par action qui seront envoyées à l'ensemble des invités et qui seront mises en ligne comme indiqué ci-après dans la partie privative du site du RFSA.

Mise en en ligne, au fil de l'eau, sur la partie privative du site du RFSA (réservé aux membres du COPIL) dans espace particulier réservé à la maladie étudiée (au sein de l'espace réservé aux travaux du groupe 2) :

- des comptes-rendus des réunions,
- des différents documents de travail,
- du synopsis du programme global avec le nom des responsables par thème
- des fiches par action, mises à jour régulièrement, par les responsables de thèmes, indiquant le responsable de l'action, les protocoles, l'état d'avancement
- des différentes synthèses réalisées par les équipes
- des comptes-rendus finaux.

Les règles concernant la diffusion des informations communiquées lors de ces réunions ou mises en lignes devront être précisées par le coordinateur du programme en accord avec les financeurs et les équipes réalisant les travaux.

5. Diffusion des résultats et communication

La diffusion et la communication sur les actions conduites, en particulier les actions de recherche appliquée, sont essentielles pour que les différents acteurs s'approprient les résultats obtenus et puissent adhérer dans un second temps aux mesures de gestion collectives mises en place.

Dans la démarche proposée ci-dessous, on veillera à profiter des enseignements des expériences passées ; on préparera au maximum la méthode de communication avant même les premiers résultats des travaux, l'anticipation en temps de paix étant préférable à la réaction en temps de crise.

Trois temps à considérer :

1) en amont, dès le début de la programmation des études

- Recenser les parties prenantes susceptibles de diffuser les informations sur le terrain et les médias concernés. Une transparence pertinente est indispensable pour un renforcement de la confiance, la bonne perception des messages et l'adhésion aux choix réalisés
- Présenter le RFSA, son fonctionnement et la démarche entreprise. Le site du RFSA est un outil à promouvoir.
- Diffuser les premiers éléments de réponse disponibles (bilan fait par les scientifiques à partir de la biblio et des travaux déjà en cours)
- Exposer de façon simple les questions qui restent posées et les études entreprises pour tenter d'y répondre
- Réfléchir au sein du RFSA aux supports les plus appropriés pour la diffusion des résultats des études, permettant de « cadrer » les messages diffusés et de communiquer les premières informations disponibles bien avant la publication scientifique de ces résultats.

Les outils utilisés doivent en effet être adaptés à l'auditoire pour assurer leur efficacité

Réunions intermédiaires (avancée et premiers résultats) et finale ; site web ; site extranet ; publications scientifiques ou de vulgarisation ; colloques ou réunions institutionnelles

Les outils et méthodes de transfert des connaissances et résultats des études

programmées, vers les acteurs de terrain, doivent aussi être définis en amont avec les différentes parties prenantes, en vérifiant que les supports imaginés sont appropriés.

La préparation par anticipation de toute information ou communication est essentielle

2) A mi-parcours des travaux, ou dès que c'est opportun, diffuser le bilan des premiers résultats : bilan(s) d'étape

- Convier des relais de diffusion de l'information à une (ou plusieurs si nécessaire) réunion(s) scientifique(s) et technique(s) (à différencier d'une réunion permettant de discuter des mesures de gestion mises ou à mettre en place
- Réaliser les supports appropriés pour chaque thématique pour lesquelles des résultats sont disponibles,
- Diffuser ces supports auprès des parties prenantes recensées
- Vérifier que les supports permettent bien le transfert des connaissances acquises vers le terrain

A noter que quel que soit le rythme d'avancée des études, il convient d'entretenir en permanence des relations d'information avec les différentes parties intéressées et médias susceptibles d'interagir. Les financeurs doivent être informés des avancées ou des difficultés rencontrées.

3) En fin de programme,

Faire une synthèse des résultats, sur la base des rapports rédigés, et faire le bilan des questions qui restent sans réponse à l'issue de cette phase (besoins anciens ou nouvellement apparus)

Assurer une diffusion en prenant les mêmes précautions qu'en cours de programme pour garantir le transfert des connaissances.

Enfin sur toute la durée du programme,

Un suivi / veille des sujets nationaux et internationaux sur le sujet considéré pouvant impacter le travail du RFSA est souhaitable pour anticiper la montée de nouveaux questionnements, ou intégrer de nouvelles informations scientifiques susceptibles de répondre aux préoccupations du réseau.

Validé par le Comité de Pilotage RFSA le 11 janvier 2010